

DELIBERATION

Centre Commnal d'Actions Sociales

Séance du 05/04/2016

L'an deux mille seize, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr ESNOUF

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 6

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés : 6

Pour : 6

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

Mme COLASSE Eveline, M. ESNOUF Franck , Mme FILLATRE Yvette, Mme MARQUET Caroline, Mme RUBY Isabelle, Mme VIGOR Christine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme LEFORGEAIS Sandrine

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ANFRAY Fanny , M. LEVEQUE Régis

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :

Date de convocation

29/03/2016

Date d'affichage

09/04/2016

OBJET : Subventions 2016

Mr le Président présente la liste des demandes de subventions arrivée en Mairie.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS attribuent les subventions aux associations suivantes :

- Les restaurants du coeur de la Manche : 80 €
- Aide aux personnes âgées SAG de st Pois : 80 €
- Association des soins palliatifs du sud-Manche : 80 €
- Association " les amis des merisiers" : 80 €
- Secours catholique délégation de la Manche : 80 €
- Association "vivre ensemble" Solidarité transport : 80 €
- Comité des fêtes de st Laurent de Cuves : 950 €
- Banque alimentaire de la Manche : 80 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à St Laurent de Cuves

Le Maire, F. ESNOUF